

Mettre en oeuvre son projet artistique

3 jours les 17, 18 et 19 janvier 2024

21 heures

9h30 > 13h et 14h > 17h30

630 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : Tél : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Description

L'artiste, aujourd'hui également développeur de son propre projet, doit nécessairement se doter d'outils à la conduite de projets. Cette formation propose d'acquérir une connaissance du secteur associée et des éléments méthodologiques de mise en œuvre d'un projet musical.

Public / Prérequis

Profil : Artiste musicien·ne/chanteur·euse professionnel·le ou en voie de professionnalisation souhaitant développer des projets d'action culturelle

Pré-requis : Aucun pré-requis n'est demandé

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le·la stagiaire sera capable de :

- S'approprier les éléments méthodologiques nécessaires à la conduite d'un projet.
- Identifier les différents acteurs/structures du secteur des musiques actuelles.
- Identifier les différentes modalités de financement de son projet artistique.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- Connaître la gestion de projet : définition et repères méthodologiques.
- Identifier les différents acteurs et structures du secteur des musiques actuelles.
- Identifier les différentes aides financières et sources de financement d'un projet musique actuelle.
- Établir une stratégie de mise en œuvre du projet par la réalisation d'un plan d'action.

Programme

Jour 1

- Accueil des stagiaires et présentation de la formation.
- L'appellation "musiques actuelles".
- Place de la musique et des pratiques musicales en France.
- Grandes logiques et grands enjeux du secteur d'activités.
- Phénomènes de concentration économique et de marchandisation.
- Histoire et les grands principes des politiques culturelles en France, l'évolution des politiques en faveur des musiques actuelles.
- Évaluation des acquis de la séance.

Jour 2

- Accueil des stagiaires.
- Les acteurs du secteur.
- Les étapes du développement de projet.
- Évaluation des acquis de la séance.

Jour 3

- Accueil des stagiaires.
- Les modèles économiques du secteur.
- Les partenaires financiers.
- Évaluation des acquis de la formation et bilan.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation est continue tout au long du module de formation, notamment lors des exercices pratiques mais aussi en fonction des modalités pédagogiques choisies entre le-la formateur-trice et la responsable de la formation professionnelle. Un bilan collectif et une évaluation globale de la formation sont effectués avec les stagiaires à la fin de la formation.

Formateurs

Grégory JURADO : consultant

Rodolphe ROUCHAUSSE : chargé de production et de diffusion

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec le référent handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact du référent handicap : typhaine@trempo.com